SESSION 2020



UE 120 – COMPTABILITÉ APPROFONDIE

Durée de l'épreuve : 3 heures

Le sujet comporte : 10 pages y compris la liste des comptes

⇒ Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

⇒ Aucun matériel n'est autorisé.

 En conséquence, tout usage d'une calculatrice est INTERDIT et constituerait une fraude (le sujet est adapté à cette interdiction).

⇒ Aucun document n'est autorisé.

- o En conséquence, le plan comptable général est INTERDIT.
- o Plan comptable à utiliser : voir liste des comptes à 3 chiffres ci-jointe.

Dossier 1 – Gestion des immobilisations	5 points
Dossier 2 – Affectation du résultat	5,5 points
Dossier 3 – Passifs externes, provisions et événements postérieurs à la clôture	3 points
Dossier 4 – Changements comptables	3 points
Dossier 5 – Comptabilité d'une association	3,5 points

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.



La SA PIZZA FOR EVER est une importante société exploitant plusieurs pizzerias situées dans les beaux quartiers de Paris.

L'exercice comptable de la société coïncide avec l'année civile.

Expert-comptable stagiaire, vous êtes en charge du dossier de la SA PIZZA FOR EVER ainsi que de celui de l'association « *Les Amis de la Pizza* » dont la SA PIZZA FOR EVER est adhérente et bienfaitrice.

DOSSIER 1 – GESTION DES IMMOBILISATIONS (5 points)

La SA PIZZA FOR EVER a fait l'acquisition au cours de l'année 2019 d'un four à pizza rotatif en pierre permettant des économies d'énergie dans une perspective de développement durable ainsi qu'un rendement économique optimale du fait de la possibilité de faire cuire 9 pizzas en même temps.

Travail à faire:

À l'aide de l'annexe 1 :

- 1. Rappeler la définition d'un actif. (1 point)
- 2. Définir et évaluer la valeur d'entrée de cet actif. (1 point)
- 3. Comptabiliser l'acquisition du four à pizza rotatif. (1 point)
- 4. Sachant que les dotations fiscales de 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 8 750 €, 14 438 € et 9 384 €, justifier les dotations fiscales 2019 et 2020 et présenter le tableau d'amortissement de ce matériel en respectant la présentation suivante : les montants pourront être arrondis. (1 point)

Four à pizza rotatif							
Amort	issement fiscal	Amortissement économique		Amort. dérogatoires			
Base amortissable	Dotation	Base amortissable	Dotation	Dotation	Reprise		

5. Comptabiliser les écrit<mark>ur</mark>es relatives à ce matérie<mark>l aux 31/12/2019 et 3</mark>1/12<mark>/2022</mark>.

DOSSIER 2 – AFFECTATION DU RÉSULTAT (5,5 points)

La SA PIZZA FOR EVER envisage d'affecter le bénéfice réalisé en 2019.

Travail à faire :

À l'aide de l'annexe 2 :

- 1. Expliquer la raison pour laquelle la constitution d'une réserve légale est obligatoire et rappeler son mode de calcul. (0,75 point)
- 2. Rappeler la définition du bénéfice distribuable. (0,5 point)
- 3. Établir le projet de répartition du bénéfice de 2019 qui sera soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. (2,5 points)
- 4. Enregistrer dans le journal de la société l'écriture correspondant au projet de répartition décidé par l'assemblée générale des actionnaires, ainsi que le paiement des dividendes. (0,5 point)

DOSSIER 3 – PASSIFS EXTERNES, PROVISIONS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE (3 points)

Au titre de la clôture des comptes de l'exercice 2019, les dirigeants vous consultent sur les événements dont les informations figurent en annexe 3.

Travail à faire:

- 1. Rappeler la définition d'un passif. (0,5 point)
- 2. Citer les différents types de passifs externes. (0,5 point)
- 3. Rappeler ce qu'on appelle « événements postérieurs à la clôture de l'exercice ». (0,5 point)
- 4. Indiquer et justifier de quelle façon les événements décrits dans l'annexe 3 devront être traités dans les comptes annuels de l'exercice 2019. (1,5 point)

DOSSIER 4 – CHANGEMENTS COMPTABLES (3 points)

- 1. Citer les différents types de changements comptables. (0,75 point)
- 2. A quel principe déroge le changement de méthode comptable ? Quel est l'objectif visé ? (1 point)
- 3. La SA PIZZA FOR EVER mentionnait ses engagements de retraite dans l'annexe. Compte tenu de l'évolution de ses effectifs, elle décide pour l'année 2020 de comptabiliser cette information sous la forme d'une provision totale. Indiquer la nature du changement comptable. Faut-il justifier ce changement comptable ? (1,25 point)

DOSSIER 5 - COMPTABILITÉ D'UNE ASSOCIATION (3,5 points)

L'association « Les Amis de la Pizza », créée dans le cadre de la loi de 1901, a notamment un objectif de réinsertion professionnelle destiné à un public de personnes ayant la « reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ».

Outre diverses animations auprès des pizzerias partenaires et adhérentes, elle propose donc à ces personnes des formations qualifiantes en vue d'un retour à l'emploi auprès des professionnels de la Pizza. Cette association possède déjà un local où se trouve le siège.

Au cours de l'exercice 2019, elle a reçu du fait de son utilité sociale une subvention publique d'un montant de 170 000 € pour l'équipement nécessaire à l'organisation de ces formations aux métiers de la Pizza.

Son exercice comptable correspond à l'année civile.

Travail à faire:

À l'aide des annexes 4 et 5 :

- 1. L'association « Les Amis de la Pizza » doit-elle nommer un commissaire aux comptes ? Pourquoi ? (0,5 point)
- 2. Rappeler quelles sont les caractéristiques des apports sans droit de reprise et des apports avec droit de reprise. (1 point)
- 3. Enregistrer dans le journal de l'association les écritures concernant les opérations effectuées au cours de l'exercice 2019 à l'exclusion des écritures d'inventaire. (1 point)
- 4. Indiquer quel serait l'impact de l'enregistrement du bénévolat sur chacun des documents de synthèse. (1 point)

ANNEXE 1 – ACQUISITION D'UN FOUR A PIZZA ROTATIF EN PIERRE

Acquisition le 1^{er} juillet 2019 (date de livraison) pour une valeur de 37 000 € HT.

Le transport de 2 600 € HT a été assuré par le fournisseur.

La mise en service a été réalisé le même jour par le personnel technique de la SA PIZZA FOR EVER. Ces frais s'élèvent à 400 €.

L'habillage en maçonnerie pour intégrer ce four dans la salle de pizzeria a été réalisé par un artisan pour un montant de 10 000 € HT.

Le four est amortissable sur 5 ans en linéaire.

Ce bien ouvre droit à l'amortissement dégressif (coefficient de 1.75).

La société souhaite disposer des avantages fiscaux pour récupérer plus vite son investissement.

ANNEXE 2 – RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DE LA SA PIZZA FOR EVER

Extrait des capitaux propres au 31 décembre 2019 (avant répartition) :

Capital : 400 000 € (dont versé : 325 000 €)

Réserve légale : 30 000 €

Réserves facultatives : 35 000 €

Report à nouveau (solde créditeur) : 4 000 €

Résultat de l'exercice · 170 000 €

<u>Informations sur le capital de la SA PIZZA FOR EVER :</u>

Le capital de la société est composé de 20 000 actions de valeur nominale 20 €, dont :

- > 15 000 actions ordinaires, émises à la constitution et intégralement libérées;
- ➤ 5 000 actions ordinaires, émises lors d'une augmentation de capital réalisée en 2019, dont le premier quart de la valeur nominale a été libéré le 1^{er} juillet 2019.
 Depuis cette date, aucune autre fraction n'a été appelée.

Informations sur la répartition du bénéfice de l'exercice 2019 :

• Le projet de répartition des bénéfices est approuvé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 15 avril 2020.

Elle prévoit :

- qu'un premier dividende de 5 % sera attribué, conformément aux statuts, aux actions ordinaires ;
- qu'après attribution du premier dividende, la réserve facultative sera dotée d'un montant de 35 000 €, le solde étant attribué sous forme de superdividende.

Le superdividende unitaire sera arrondi à l'euro inférieur, le reliquat étant reporté à nouveau.

• Le paiement des dividendes aux actionnaires a lieu le 1^{er} septembre 2020.

ANNEXE 3

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES

1. Un salarié de la SA PIZZA FOR EVER a été licencié début novembre 2019 pour faute lourde. Il lui est reproché d'avoir travaillé à plusieurs reprises en état d'ébriété.

Début février 2020, le salarié a intenté un procès devant le conseil des prud'hommes pour licenciement abusif et réclame des dommages et intérêts pour réparer son préjudice professionnel, matériel et moral de 20 000 €.

Les avocats de la société pensent que le salarié a de grandes chances d'obtenir gain de cause en raison de l'absence de rappels à l'ordre antérieurs.

Ils estiment toutefois que le montant des dommages et intérêts réclamé est exagéré et ne devrait pas dépasser 10 000 €.

2. Un incendie est survenu courant janvier 2020 mais a été limité à une partie des installations de la SA PIZZA FOR EVER.

La perte occasionnée en partie compensée par les indemnités d'assurance ne met pas en péril la pérennité de la société.

ANNEXE 4 – OPÉRATIONS EFFÉCTUÉES PAR L'ASSOCIATION « LES AMIS DE LA PIZZA »

- 1 La SARL PIZZA FOR EVER effectue deux apports à l'association le 1^{er} janvier 2019 :
 - 1.1 Le premier apport sans droit de reprise consiste en la fourniture de mobilier pour le siège de l'association, d'une valeur de 10 000 € et amortissable en linéaire sur 5 ans.
 - 1.2 Le deuxième apport avec droit de reprise concerne la mise à disposition de l'association d'un local destiné à être utilisé comme salle de formation pour une valeur de 100 000 € et amortissable en linéaire sur 20 ans. À la fin de la mise à disposition, l'utilisation du local ne sera pas renouvelée par l'association.

- Le $1^{\rm er}$ février 2019, l'association a encaissé les cotisations annuelles de ses membres pour un montant de $40\,000\,$ €.
- Le 31 décembre 2019, l'association a relevé le nombre d'heures effectuées en 2019 par le personnel bénévole pour l'encadrement des formations et autres animations. Il a été évalué à $48\,000\,€$.

ANNEXE 5 – EXTRAIT DU PLAN COMPTABLE DES ASSOCIATIONS

10. Fonds associatifs et réserves
102 Fonds associatifs sans droit de reprise
1021 Valeur du patrimoine intégré
1022 Fonds statutaires (à éclater en fonction des statuts)
1024 Apports sans droit de reprise
1025 Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés
1026 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.
103 Fonds associatifs avec droit de reprise
1034 Apports avec droit de reprise
1035 Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une
condition
1036 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.
106 Réserves
1062 Réserves indisponibles
1063 Réserves statutaires ou contractuelles
1064 Réserves réglementées
1068 Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)
[]
Classe 2 – Comptes d'immobilisations
[]
21. Immobilisations corporelles
213 – Constructions
2131 - Bâtiments
[]
218 – Autres immobilisations corporelles
[]
2184 – Mobilier
[]
22 – Immobilisations mises en concession.
228 – Immobilisations grevées de droits
229 – Droits des propriétaires
[]
Classe 7 – Comptes de produits
756 - Cotisations
758 – Produits divers de gestion courante

Classe 8 : Comptes spéciaux

86 – Emplois des contributions volontaires en nature

- 860 Secours en nature (alimentaires, vestimentaires)
- 861 Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels)
- 862 Prestations
- 864 Personnel bénévole

87 – Contributions volontaires en nature

- 870 Bénévolat
- 871 Prestations en nature
- 875 Dons en nature

le cnam intec

LISTE DES COMPTES A 3 CHIFFRES

- 101 Capital
- 104 Primes liées au capital social
- 105 Ecarts de réévaluation
- 106 Réserves
- 107 Ecart d'équivalence
- 108 Compte de l'exploitant
- 109 Actionnaires : Capital souscrit non appelé
- 110 Report à nouveau (solde créditeur)
- 119 Report à nouveau (solde débiteur)
- 120 Résultat de l'exercice (bénéfice)
- 129 Résultat de l'exercice (perte)
- 131 Subventions d'équipement
- 138 Autres subventions d'investissement
- 139 Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat
- 142 Provisions réglementées relatives aux immobilisations
- 143 Provisions réglementées relatives aux stocks

144 Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif

- 145 Amortissements dérogatoires
- 146 Provision spéciale de réévaluation
- 147 Plus-values réinvesties
- 148 Autres provisions réglementées
- 151 Provisions pour risques
- 153 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 155 Provisions pour impôts
- 156 Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)
- 157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
- 158 Autres provisions pour charges
- 161 Emprunts obligataires convertibles
- 163 Autres emprunts obligataires
- 164 Emprunts auprès des établissements de crédit
- 165 Dépôts et cautionnements recus
- 166 Participation des salariés aux résultats
- 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières
- 168 Autres emprunts et dettes assimilées
- 169 Primes de remboursement des obligations
- 171 Dettes rattachées à des participations (groupe)
- 174 Dettes rattachées à des participations (hors groupe)
- 178 Dettes rattachées à des sociétés en participation
- 181 Comptes de liaison des établissements
- 186 Biens et prestations de services échangés entre établissements (charges)
- 187 Biens et prestations de services échangés entre établissements (produits)
- 188 Comptes de liaison des sociétés en participation
- 201 Frais d'établissement
- 203 Frais de recherche et de développement
- 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 206 Droit au bail

- 207 Fonds commercial
- 208 Autres immobilisations incorporelles
- 211 Terrains
- 212 Agencements et aménagements de terrains
- 213 Constructions
- 214 Constructions sur sol d'autrui
- 215 Installations techniques, matériel et outillage industriels
- 218 Autres immobilisations corporelles
- 220 Immobilisations mises en concession
- 231 Immobilisations corporelles en cours
- 232 Immobilisations incorporelles en cours
- 237 Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles
- 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles
- 250 Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises
- 261 Titres de participation
- 266 Autres formes de participations
- 267 Créances rattachées à des participations
- 268 Créances rattachées à des sociétés en participation
- 269 Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés
- 271 Titres immobilisés autres que TIAP (droit de propriété)
- 272 Titres immobilisés (droit de créance)
- 273 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)
- 274 Prêts
- 275 Dépôts et cautionnements versés
- 276 Autres créances immobilisées
- 277 Actions propres ou parts propres
- 279 Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés
- 280 Amortissements des immobilisations incorporelles
- 281 Amortissements des immobilisations corporelles
- 282 Amortissements des immobilisations mises en concession
- 290 Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
- 291 Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
- 292 Provisions pour dépréciation des immobilisations mises en concession
- 293 Provisions pour dépréciation des immobilisations en cours
- 296 Provisions pour dépréciation des participations et créances rattachées à des participations
- 297 Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières
- 311 Matière (ou groupe) A
- 312 Matière (ou groupe) B
- 317 Fournitures A, B, C, ...
- 321 Matières consommables
- 322 Fournitures consommables
- 326 Emballages
- 331 Produits en cours
- 335 Travaux en cours
- 341 Etudes en cours

- 345 Prestations de services en cours
- 351 Produits intermédiaires
- 355 Produits finis
- 358 Produits résiduels (ou matières de récupération)
- 371 Marchandise (ou groupe) A
- 372 Marchandise (ou groupe) B
- 380 Stocks en dépôt ou en consignation
- 391 Provisions pour dépréciation des matières premières
- 392 Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements
- 393 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de biens
- 394 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de services
- 395 Provisions pour dépréciation des stocks de produits
- 397 Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises
- 401 Fournisseurs
- 403 Fournisseurs Effets à payer
- 404 Fournisseurs d'immobilisations
- 405 Fournisseurs d'immobilisations Effets à payer
- 408 Fournisseurs Factures non parvenues
- 409 Fournisseurs débiteurs
- 411 Clients
- 413 Clients Effets à recevoir
- 416 Clients douteux ou litigieux
- 418 Clients Produits non encore facturés
- 419 Clients créditeurs
- 421 Personnel Rémunérations dues
- 422 Comités d'entreprise, d'établissement, ...
- 424 Participation des salariés aux résultats
- 425 Personnel Avances et acomptes
- 426 Personnel Dépôts
- 427 Personnel Oppositions
- 428 Personnel Charges à payer et produits à recevoir
- 431 Sécurité sociale
- 437 Autres organismes sociaux
- 438 Organismes sociaux Charges à payer et produits à recevoir
- 441 Etat Subventions à recevoir
- 442 Etat Impôts et taxes recouvrables sur des tiers
- 443 Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux
- 444 Etat Impôt sur les bénéfices
- 445 Etat Taxes sur le chiffre d'affaires
- 446 Obligations cautionnées
- 447 Autres impôts, taxes et versements assimilés
- 448 Etat Charges à payer et produits à recevoir
- 451 Groupe
- 455 Associés Comptes courants
- 456 Associés Opérations sur le capital
- 457 Associés Dividendes à payer
- 458 Associés Opérations faites en commun et en GIE
- 462 Créances sur cessions d'immobilisations
- 464 Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement

- 465 Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 467 Autres comptes débiteurs ou créditeurs
- 468 Divers Charges à payer et produits à recevoir
- 471 à 475 Comptes d'attente
- 476 Différences de conversion ACTIF
- 477 Différences de conversion PASSIF
- 478 Autres comptes transitoires
- 481 Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 486 Charges constatées d'avance
- 487 Produits constatés d'avance
- 488 Comptes de répartition périodique des charges et des produits
- 491 Provisions pour dépréciation des comptes de clients
- 495 Provisions pour dépréciation des comptes du groupe et des associés
- 496 Provision pour dépréciation des comptes de débiteurs divers
- 501 Parts dans des entreprises liées
- 502 Actions propres
- 503 Actions
- 504 Autres titres conférant un droit de propriété
- 505 Obligations et bons émis par la société et rachetés par elle
- 506 Obligations
- 507 Bons du Trésor et bons de caisse à court terme
- 508 Autres valeurs mobilières et créances assimilées
- 509 Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées
- 511 Valeurs à l'encaissement
- 512 Banques
- 514 Chèques postaux
- 515 «Caisses» du Trésor et des établissements publics
- 516 Sociétés de bourse
- 517 Autres organismes financiers
- 518 Intérêts courus
- 519 Concours bancaires courants
- 520 Instruments de trésorerie
- 531 Caisse siège social
- 532 Caisse succursale (ou usine) A
- 533 Caisse succursale (ou usine) B
- 540 Régies d'avance et accréditifs
- 580 Virements internes
- 590 Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement
- 601 Achats stockés Matières premières (et fournitures)
- 602 Achats stockés Autres approvisionnements
- 603 Variation des stocks (approvisionnements et marchandises)
- 604 Achats d'études et prestations de services
- 605 Achats de matériel, équipements et travaux
- 606 Achats non stockés de matières et fournitures
- 607 Achats de marchandises
- 609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
- 611 Sous-traitance générale

- 612 Redevances de crédit-bail
- 613 Locations
- 614 Charges locatives et de co-propriété
- 615 Entretien et réparations
- 616 Primes d'assurance
- 617 Etudes et recherches
- 618 Divers
- 619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
- 621 Personnel extérieur à l'entreprise
- 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
- 623 Publicité, publications, relations publiques
- 624 Transports de biens et transports collectifs du personnel
- 625 Déplacements, missions et réceptions
- 626 Frais postaux et de télécommunications
- 627 Services bancaires et assimilés
- 628 Divers
- 629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs
- 631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
- 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
- 635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)
- 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)
- 641 Rémunérations du personnel
- 644 Rémunération du travail de l'exploitant
- 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance
- 646 Cotisations sociales personnelles de l'exploitant
- 647 Autres charges sociales
- 648 Autres charges de personnel
- 651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés logiciels, droits et valeurs similaires
- 653 Jetons de présence
- 654 Pertes sur créances irrécouvrables
- 655 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales
- 658 Charges diverses de gestion courante
- 661 Charges d'intérêt
- 664 Pertes sur créances liées à des participations
- 665 Escomptes accordés
- 666 Pertes de change
- 667 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 668 Autres charges financières
- 671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
- 675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
- 678 Autres charges exceptionnelles
- 681 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges d'exploitation
- 686 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges financières
- 687 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges exceptionnelles
- 691 Participation des salariés aux résultats

- 695 Impôts sur les bénéfices
- 696 Suppléments d'impôt sur les sociétés liés aux distributions
- 697 Imposition forfaitaire annuelle des sociétés
- 698 Intégration fiscale
- 699 Produits Report en arrière des déficits
- 701 Ventes de produits finis
- 702 Ventes de produits intermédiaires
- 703 Ventes de produits résiduels
- 704 Travaux
- 705 Etudes
- 706 Prestations de services
- 707 Ventes de marchandises
- 708 Produits des activités annexes
- 709 Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise
- 713 Variation des stocks (en-cours de production, produits)
- 721 Immobilisations incorporelles
- 722 Immobilisations corporelles
- 740 Subventions d'exploitation
- 751 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 752 Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles
- 753 Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs, gérants....
- 754 Ristournes perçues des coopératives
- 755 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 756 Gains de change sur créances et dettes commerciales
- 758 Produits divers de gestion courante
- 761 Produits de participations
- 762 Produits des autres immobilisations financières
- 763 Revenus des autres créances
- 764 Revenus des valeurs mobilières de placement
- 765 Escomptes obtenus
- 766 Gains de change
- 767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 768 Autres produits financiers
- 771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion
- 775 Produits des cessions d'éléments d'actif
- 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
- 778 Autres produits exceptionnels
- 781 Reprises sur amortissements et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)
- 786 Reprises sur provisions pour risques (à inscrire dans les produits financiers)
- 787 Reprises sur provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)
- 791 Transferts de charges d'exploitation
- 796 Transferts de charges financières
- 797 Transferts de charges exceptionnelles